



Introduction

Anne-Marie Geourjon

DANS **REVUE D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT** 2012/3 Vol. 20 , PAGES 5 À 7
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 1245-4060

ISBN 9782804175764

DOI 10.3917/edd.263.0005

Date de mise en ligne : 03/12/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2012-3-page-5?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Introduction

Ce numéro spécial est consacré à une sélection de communications présentées lors de la Conférence « Fiscalité et développement : des réformes, et après ? » organisée en octobre 2011 par le CERDI, la FERDI et l'ICTD (International Centre for Taxation and Development). Il est composé de cinq articles qui traitent de deux questions relatives à la mise en place dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique, de systèmes fiscaux permettant de mobiliser les recettes indispensables pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement : la coordination fiscale dans une zone d'intégration régionale et la modernisation des administrations fiscales et douanières chargées de l'application des politiques fiscales.

Ces deux questions sont importantes d'une part, parce qu'à l'inverse des politiques fiscales nationales, peu de travaux académiques leur ont jusque-là été consacrés et d'autre part, en raison de leur impact sur l'effectivité et l'équité des politiques fiscales. L'une et l'autre font actuellement l'objet de débats auxquels ce numéro spécial apporte une contribution.

La récente crise de la zone euro a montré l'intérêt de la coordination fiscale au sein d'une union monétaire et douanière pour la convergence macroéconomique. Mario Mansour et Grégoire Rota-Graziosi analysent celle-ci au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), une des régions du monde les plus avancées en ce domaine et dans laquelle l'évolution des recettes fiscales tend à suggérer un effet positif de la coordination fiscale. Ils examinent les différentes dispositions adoptées au niveau régional pour harmoniser la fiscalité – coordination *de jure* – et évaluent leur application dans les législations fiscales nationales des États membres – coordination *de facto*. Une réelle coordination fiscale existe entre les États. Les auteurs soulignent toutefois l'impact négatif sur celle-ci des régimes dérogatoires offerts aux investisseurs privés qui, dans une union douanière et monétaire, peuvent mettre les États en concurrence et montrent ainsi une limite du modèle de coordination dans l'UEMOA. Ils font des propositions pour adapter l'approche adoptée jusque-là et suggèrent d'approfondir l'analyse des effets de la coordination fiscale sur le niveau et la structure des recettes.

Dans la plupart des pays en développement, d'importantes réformes ont été engagées depuis plusieurs années pour renforcer et moderniser les administrations des recettes. En dépit de ces efforts, les faiblesses et les dysfonctionnements constatés dans ces administrations restent une préoccupation majeure pour les autorités. Les quatre articles suivants sont consacrés à cette problématique.

Les deux premiers rendent compte d'expériences menées dans des administrations douanières africaines. Les résultats obtenus sont encourageants et incitent à étendre ces expériences à d'autres pays et à d'autres administrations, en particulier celles des impôts.

L'article de Thomas Cantens, Gaël Raballand, Samson Bilangna et Marcellin Djeuwo est consacré à l'expérience des douanes camerounaises qui ont développé une approche contractuelle pour réduire la corruption et les mauvaises pratiques. Contrairement à l'approche usuelle consistant à définir et transposer une « meilleure pratique », cette approche implique que l'attention soit spécifiquement portée aux pratiques existantes et à leurs conditions d'évolution, ce qui se traduit par la contractualisation des rapports entre douaniers (contrats « inspecteurs ») et entre les douaniers et les usagers (contrats « importateurs »), et l'utilisation de l'outil informatique pour quantifier et suivre ces contrats. Les auteurs évaluent de façon quantitative cette expérience dont les résultats sur la diminution des pratiques douteuses et la facilitation des échanges sont positifs sans risque majeur sur les recettes. Ils rapportent les résultats d'un important travail qualitatif réalisé pour apprécier les effets sociologiques d'une telle approche sur les rapports entre douaniers et entre les douaniers et les usagers.

Anne-Marie Geourjon et Bertrand Laporte présentent l'expérience de cinq pays d'Afrique de l'Ouest qui ont choisi de développer dans leurs administrations douanières des systèmes d'analyse et de gestion du risque basés sur l'exploitation de l'information statistique et visent à cibler de manière efficace les opérations à contrôler. Ils montrent l'intérêt de recourir à une approche économétrique afin de limiter l'aléa moral et identifient les principales contraintes à lever pour faire appel à une telle démarche, en particulier la constitution de bases de données fiables sur la fraude douanière. La mise en place d'un système intégré dynamique d'analyse et de gestion du risque, objectif ultime de la démarche, requiert une approche graduelle et l'adoption de systèmes transitoires permettant de contourner les contraintes de court terme, notamment techniques. Les auteurs présentent une première évaluation chiffrée de l'efficacité de ces systèmes dans deux pays, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, et tirent de ces cinq expériences les premières leçons susceptibles d'être utiles aux autres administrations intéressées.

L'article suivant met en évidence l'interdépendance entre les réformes de la politique fiscale et celles de l'administration. Jean-Paul Bodin s'interroge sur l'impact d'une réforme majeure de la politique fiscale, la propagation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur la modernisation des administrations fiscales dans les pays en développement. Après avoir présenté les différents modèles d'organisation adoptés pour administrer la TVA, il montre comment l'introduction de la TVA a contribué à modifier en profondeur les méthodes de taxation, en particulier avec l'adoption du principe du consentement volontaire à l'impôt : celui-ci se traduit par des procédures de déclaration et de paiement spontanées qui se sont progressivement imposées pour les autres impôts. Cette évolution entraîne un besoin de changements importants au sein des administrations fiscales pour assurer le bon fonctionnement d'un système fiscal basé sur le consentement volontaire à l'impôt et introduit une forte pression à leur modernisation. L'auteur considère les principaux défis à relever pour y parvenir, en particulier celui de l'amélioration du remboursement des crédits nets de TVA dont les performances sont encore en deçà des attentes dans la quasi-totalité des pays.

Gilles Montagnat-Rentier et Gilles Parent présentent un bilan des réformes de modernisation des douanes menées dans les pays d'Afrique francophone entre 1995 et 2010 à partir d'un échantillon de dix-huit pays. Sans entrer dans l'expérience propre de chaque pays, l'article dresse un bilan général des principaux changements opérés aux douanes. Il identifie les domaines dans lesquels les avancées ont été les plus significatives et ceux dans lesquels le rythme et l'étendue des réformes sont restés insuffisants. Pour apprécier l'impact des réformes, les auteurs rassemblent un certain nombre de données. Certaines ne sont que partiellement disponibles, d'autres ne permettent pas d'isoler le rôle spécifique de l'administration des douanes lors du passage des frontières. Les auteurs soulignent ces lacunes. Ils relèvent les facteurs qui ont affecté, le plus souvent négativement, le cours des réformes et suggèrent des orientations pour accélérer à l'avenir leur mise en œuvre effective, ouvrant ainsi la voie à des recherches complémentaires dans ces domaines.

Ces articles confirment, si besoin était, l'importance des problèmes liés à la mise en œuvre de la politique fiscale, que ce soit en termes de transcription de celle-ci dans les textes légaux et réglementaires ou en termes de capacité des administrations concernées à l'appliquer.

Anne-Marie Geourjon